



JNER

vendredi 2 décembre 2016

Développement de compétences dans
un partenariat pour des stages en
secteur libéral

Christophe DINET - Daniel MICHON - CNKS



Quid des pratiques avancées en kinésithérapie ?

- Ligne constante du CNKS
- Suite du dossier sur l'expertise (Y. Cottret)
- DPC (J.L. Gerardi)
- Sujet inscrit dans le Livret Mauve UIPARM 2013-2018



Revendication d'un accès direct à la kinésithérapie pour les affections de longue durée :

- Les insuffisances respiratoires : mucoviscidose
- Les affections neurologiques : hémiplégie
- Les handicaps physiques et moteurs
- La santé mentale
- L'éducation thérapeutique du patient



Revendication d'un accès direct :

- La petite traumatologie
- Sport et santé
- Bien vieillir
- L'évaluation fonctionnelle
- L'insertion du kinésithérapeute dans le parcours patient



Le stage en libéral permet le développement de compétences spécifiques à ce type d'exercice



Quelle formation et quelle qualification pour les tuteurs ?

- Instruction ministérielle du 2 novembre 2016
- Sollicitation de l'INK et l'ONREK par le CNKS



L'avenir n'est pas ce qui va arriver
mais ce que nous allons faire

Bergson



Contexte de la kinésithérapie

- Exercice libéral à 80%
- Réingénierie de la formation en cours (2015)
- Numerus clausus croissant



Evolution de la formation clinique

- De 1989 à 2009 : 10h + 20h en libéral
- Depuis 2009 : ouverture au secteur libéral
- Durée globale : 1470 heures = 42 semaines



Identification de l'alternance intégrative

- La formation théorique et pratique
- La formation clinique
- Les unités d'intégration



Conditions utiles à la réussite : côté professionnels

- Développer un réseau de professionnels
- Entretenir le partenariat institut/terrain
- Accompagner les professionnels



Conditions utiles à la réussite : versus étudiants

- Préparer le départ en stage
- Soutenir l'activité pendant le stage
- Exploiter le retour de stage



L'imagination est plus importante
que le savoir

Albert EINSTEIN



JNER

vendredi 2 décembre 2016

Développement de compétences dans
un partenariat pour des stages en
secteur libéral

Christophe DINET - Daniel MICHON - CNKS





Séquencement et diversité du parcours de stage

- Semestre 1 : 2 à 3 semaines
- Semestre 2 : 3 à 4 semaines
- Semestres 3, 4, 5, 6 : 6 semaines
- Semestre 8 : 12 semaines



Identification et acquisition des compétences

- Le référentiel de compétences et les éléments de compétences
- Les étudiants et les professionnels